



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Var

Dossier suivi par : Thierry MILLET

Objet : demande de permis de construire

MAIRIE DE DRAGUIGNAN
Service de l'Urbanisme
Centre J. Collomp - Place Cassin
83300 DRAGUIGNAN

A Toulon, le 12/12/2016

numéro : pc05016K0161

adresse du projet : ROND POINT HENRI SENES LIEU DIT LA GARRIGUE 83300 DRAGUIGNAN

nature du projet : Construction logement collectif

déposé en mairie le : 30/11/2016

reçu au service le : 06/12/2016

servitudes liées au projet : LCAP - rayon de 500 m hors champ de visibilité - DOLMEN LA PIERRE DE LA FEE, monument historique

demandeur :

SCI. DRAGUIGNAN LA GARRIGUE/M.
 CATANIA
 455 PROMENADE DES ANGLAIS
 PORTE DE L'ARENAS B
 06299 NICE CEDEX 03

Cet immeuble n'est pas situé dans le périmètre délimité des abords ou dans le champ de visibilité d'un monument historique. Par conséquent, l'accord de l'architecte des Bâtiments de France n'est pas obligatoire.

Toutefois, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Afin d'assurer une bonne intégration dans son environnement à cet ensemble de constructions situé hors du champ de visibilité d'un monument historique, il conviendra de respecter les recommandations suivantes :

- choisir les teintes de façade dans la gamme des bruns/terre de sienne en excluant les tons trop clairs notamment pour la Résidence Service Séniors dont le linéaire de façade est important.
- renforcer le programme de plantations par des alignements d'arbres en limite Est et Ouest du terrain, et sur les aires de stationnement (1 arbre pour 4 places de parking minimum).
- conserver les arbres de haute tige existants hors emprise des constructions.

L'architecte des Bâtiments de France

Sandra JOIGNEAU